
COMMUNIQUE DE PRESSE – jeudi 8 février 2007

« Les demandeurs d'emploi s'invitent dans le dialogue social »

Les associations Solidarités Nouvelles face au Chômage et le Mouvement national des chômeurs et précaires ont organisé le mercredi 7 février une rencontre qui a rassemblé 300 personnes à la Maison de la RATP à Paris pour évoquer les réalités vécues par les demandeurs d'emploi avec les employeurs et avec les institutions du service public de l'emploi.

Les présidentes du MEDEF – Laurence Parisot – et de l'UNEDIC - Annie Thomas-, ont participé à cet exercice inhabituel dans les pratiques du dialogue social français.

Frédéric Tiberghien et Marie-Thérèse Join-Lambert ont apporté un point de vue d'expert aux débats.

A l'issue des échanges, Stéphane Rozès a souligné la pertinence de cette rencontre dans une campagne présidentielle dominée par le thème de la valeur travail, sans toutefois que celle-ci s'incarne dans des propositions concrètes pour l'emploi.

En conclusion, les associations invitantes ont proposé :

- **que les demandeurs d'emploi et leurs organisations soient étroitement associés aux décisions qui les concernent au sein notamment, de l'UNEDIC, de l'ANPE, du COE (Conseil d'Orientation pour l'Emploi), du CNLE (Conseil National de Lutte contre les Exclusions), du CES (Conseil Économique et Social) et, localement, dans les maisons de l'emploi...avec les moyens pour assurer leur représentation.**
- **que des critères de notation sociale soient élaborés avec les représentants des employeurs pour promouvoir de bonnes pratiques en matière de recrutement.**
- **qu'une refonte du service public de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage soit effectuée et que des scénarios cohérents de sécurisation des parcours et d'amélioration de la couverture sociale soient élaborés en concertation avec ceux qui sont le plus qualifiés pour en définir les modalités : les demandeurs d'emploi.**

Ce colloque a aussi été marqué par la diversité des participants (chômeurs, responsables d'associations, représentants institutionnels, partenaires sociaux, journalistes et différentes personnalités (Jacques Delors, Edmond Maire, Bernard Seillier - président du CNLE, Jean Desessard – sénateur; etc.), ainsi que par la grande qualité d'écoute mutuelle et de respect des convictions de chacun.

Les principaux intervenants ont estimé nécessaire que, dans l'avenir, les organisations de chômeurs et celles qui les aident soient plus impliquées dans le dialogue social sur ces questions.

Colloque

Mercredi 7 février 2007

14h - 18h30

**Maison de la RATP - 189 rue de Bercy
Paris 12ème - Métro Gare de Lyon**

“Les demandeurs d’emplois s’invitent dans le dialogue social”

14h30 : Ouverture du colloque : **Jean-Baptiste de Foucauld**,
président de SNC et **Jean-François Yon**, président du MNCP.

15h00 : Séquence 1 - Les demandeurs d'emploi face aux employeurs
avec la participation de **Laurence Parisot**, présidente du MEDEF
et de **Frédéric Tiberghien**, président d'honneur de l'Observatoire sur
la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

16h30 : Séquence 2 - Les demandeurs d'emploi face aux institutions
avec la participation de **Annie Thomas**, présidente de
l'UNEDIC et **Marie-Thérèse Join-Lambert**, administrateur
de l'UNIOPISS.

18h00 : Conclusions avec la participation de **Stéphane Rozès**,
directeur de CSA Opinion.
Colloque animé par **Philippe Merlant**, journaliste.

❖ Réaffirmer les raisons et la légitimité qu'ont les
associations travaillant avec les demandeurs d'emploi
d'aborder les questions relatives aux politiques de l'emploi
et au marché du travail.

❖ Permettre aux partenaires institutionnels et aux employeurs
de mieux appréhender certaines réalités que leurs modes de
fonctionnement peuvent leur cacher.

❖ Croiser les logiques et dégager des pistes de progrès en
partant de l'expérience des associations invitantes, des observations
de la réalité vécue par les demandeurs d'emploi, et mettre ainsi
en lumière les thèmes insuffisamment pris en compte
dans le débat public.



Solidarités Nouvelles
face au Chômage



MOUVEMENT NATIONAL
DES CHOMEURS ET
PRECAIRES

“Les demandeurs d'emploi s'invitent dans le dialogue social”

Mercredi 7 février 2007 - 14h - 18h30
Maison de la RATP - Paris 12ème



Solidarités Nouvelles face au Chômage

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage a été créée en 1985 dans le but de combattre l'exclusion et le chômage par des formes nouvelles d'initiatives et de solidarité citoyennes fondées sur le partage du temps et sur le partage des revenus.

Solidarités Nouvelles face au Chômage a constitué un réseau solidaire afin de :

- susciter et financer la création d'emplois auprès d'associations partenaires,
- promouvoir la proximité avec les demandeurs d'emploi et développer l'accompagnement personnalisé comme moyen de retour à l'emploi,
- participer au débat collectif sur la lutte contre le chômage et l'exclusion.

www.snc.asso.fr

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires

Le MNCP a aujourd'hui 20 ans, compte 40 maisons de chômeurs, précaires et citoyens solidaires avec 6000 adhérents et une centaine de salariés.

Le mouvement, en favorisant la création de lien social, met en œuvre des pratiques pour que toutes et tous puissent avoir une place en tant que citoyen et acteurs de leur vie.

Pour cela, trois axes prioritaires :

- l'accueil, la formation, l'information et l'orientation,
- l'accès aux droits et la défense des droits,
- l'économie solidaire, via la recherche de niches d'activité.

<http://mncp.mncp.free.fr>

Le manque de travail et ses conséquences concernent des millions de citoyens, dans chacun des aspects de leur vie et de celle de leurs proches (logement, santé, ressources, éducation des enfants, identité personnelle, sens de la vie,...). Ce colloque nous permettra d'aborder quelques-uns seulement de ces aspects.

COLLOQUE DU 7 FÉVRIER 2007

LES DEMANDEURS D'EMPLOI S'INVITENT DANS LE DIALOGUE SOCIAL

**Introduction de Jean-Baptiste de Foucauld, président de Solidarités Nouvelles face au Chômage.
(7.02.07)**

Pour quelles raisons ce colloque ? Nous allons, Jean-François Yon et moi-même, essayer de répondre à cette question pour introduire les débats.

Pour Solidarités Nouvelles face au Chômage, la nécessité fondamentale de faire entendre la voix des chercheurs d'emploi et de ceux qui s'efforcent de les aider résulte de ce que nous avons découvert au cœur même de notre propre démarche.

Que pouvons-nous dire après 22 ans ?

Que la simple proposition d'emploi -aussi importante soit-elle- a besoin d'être complétée par un accompagnement vers l'emploi, vers le bon emploi, celui qui correspond le mieux aux capacités de la personne ;

Que cet accompagnement -que nous pratiquons en binôme avec l'appui d'un petit groupe local de solidarité- fait apparaître une souffrance et une angoisse particulières, mal connues, difficiles à exprimer, qui ont tendance à ronger la personne de l'intérieur et à perturber gravement sa recherche ;

Que le simple fait de donner à ces personnes en difficulté la possibilité de s'exprimer, d'être écoutées et entendues, en prenant son temps, avec le souci d'aider et non de juger, ce simple fait est libérateur d'énergie, de confiance, de mouvement, d'efficacité.

Que cette parole, alors, peut beaucoup plus s'inscrire dans un projet, une initiative, soit pour saisir les opportunités d'emploi existantes,

malheureusement insuffisantes, soit pour en faire émerger de nouvelles.

Très vite, il nous est apparu que ces constatations micro-sociales ou micro-individuelles devaient aussi être transposées dans le débat collectif. Maurice Pagat nous y a aidé. Avec lui nous avons rédigé un texte sur la citoyenneté des chômeurs, paru dans Partage (1991) puis dans Droit social (1992).

Il y était dit que le chômage réduisait les personnes au silence -à moins que ce ne soit la société-. Et donc qu'il fallait franchir trois étapes : passer du silence à la parole, puis de la parole à la représentation, et enfin de la représentation à la coopération.

Nous nous sommes d'abord efforcés de nous appliquer ces beaux principes à nous-mêmes, au sein de SNC, comme en témoigne, notamment, le forum ouvert sur notre site.

Et nous avons essayé de porter le message. D'où notre partenariat avec le MNCP au niveau national, et, au niveau local, avec plusieurs maisons de chômeurs, à Lens et Clermont-Ferrand notamment. Nous avons constaté la difficulté qu'ont les demandeurs d'emploi à s'organiser, car ils sont dispersés, différenciés, parfois repliés. Ils auraient plus besoin que d'autres d'être aidés. Ils le sont bien moins.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les choses ont peu avancé dans les faits, à quelques exceptions près (comités d'usagers de l'ANPE, cellules d'urgence après 1997). Mais les esprits évoluent. Des contacts

.../...

Introduction de Jean-Baptiste de Foucauld (suite)

se nouent. Entre les syndicats et le mouvement associatif notamment (déclaration commune du CES de mai 2005). Il reste que les demandeurs d'emploi, en tant que tels, restent à l'écart des institutions qui sont chargées de les aider. Ce n'est pas normal ni conforme aux règles d'une saine démocratie, ni efficace.

Le but de ce colloque, c'est de marquer une étape en vue de faire progresser les choses. La question sociale s'est élargie. La problématique de l'exclusion est venue s'ajouter à celle de l'exploitation et la précarité, qui est l'intersection de l'une et de l'autre, s'est accrue dans les faits et plus encore dans les esprits. **Si la question sociale s'élargit, le périmètre du partenariat social doit lui aussi s'élargir.** C'est la condition pour que le devoir de travailler et le droit au travail, et à défaut, des moyens convenables d'existence, qui sont trois principes constitutionnels puissent être respectés. Les demandeurs d'emploi et ceux qui les aident doivent être acteurs, avec les autres, avec les syndicats, avec les partenaires sociaux, de leur propre réintégration dans la nouvelle société du travail que la prochaine législature devra promouvoir. Tout le monde le souhaite. Les formes restent à imaginer et peuvent d'ailleurs varier, mais le principe doit être posé.

Merci aux présidentes du MEDEF et de l'UNEDIC d'avoir accepté d'ouvrir ce dialogue. A Frédéric Tiberghien et à Marie-Thérèse Join-Lambert de nous donner leurs points de vue personnels. A Stéphane Rozès d'enrichir notre analyse. Et merci à la fondation de la RATP de nous avoir prêté cette salle.

Merci aussi à ceux qui sont venus, plus d'un tiers de partenaires (associations, sociaux, institutionnels), de personnalités et journalistes, et 2/3 venant des deux associations organisatrices,

d'accepter que ce colloque ne pourra pas, loin de là, tout traiter.

Ce colloque a été l'occasion de formuler des témoignages de demandeurs d'emploi, témoignages mis à disposition des participants dans le dossier qui leur a été distribué. C'est aussi un colloque en temps limité. Il n'est donc pas possible de donner la parole à tout le monde, sinon sous la forme de questions écrites, qui seront collectées au fur et à mesure des débats, puis regroupées et transmises aux intervenants qui y répondront à la fin de chaque séquence. Sincèrement, après longue réflexion, cela nous a paru être la seule organisation possible pour cette réunion.

Nous ne traiterons pas non plus aujourd'hui directement des politiques de l'emploi, des mesures qu'il faudrait prendre pour revenir au plein emploi. Ce que nous avons voulu, c'est faire remonter, par le canal de nos deux organisations, en le synthétisant, ce qui est vécu et ressenti par les demandeurs d'emploi, sur deux terrains essentiels pour eux : leur rapport avec les employeurs, leur rapport avec les institutions. Il est clair que la tonalité qui remonte du terrain que nous labourons -celui du retour à l'emploi difficile- est nettement critique, parfois indignée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des recherches d'emploi qui aboutissent. Ou que nous ignorions les efforts du service public de l'emploi pour appliquer le principe du référent unique. Mais nous avons voulu mettre en lumière des dysfonctionnements que nous constatons dans un esprit de critique constructive, dans le but de provoquer les changements et réformes nécessaires.

J'espère que ce colloque, par sa réussite, permettra que cette démarche puisse se poursuivre et je passe la parole au président du MNCP, Jean-François Yon.

COLLOQUE DU 7 FÉVRIER 2007

LES DEMANDEURS D'EMPLOI S'INVITENT DANS LE DIALOGUE SOCIAL

**Introduction de Jean-François YON, président du Mouvement National des Chômeurs et Précaires.
(7.02.07)**

I - Le MNCP -

Je voulais d'abord dire quelques mots sur l'action de notre mouvement dont l'action est insuffisamment reconnue pour des raisons dont nous reparlerons...

Chiffres

- Plus de 20ans d'existence / regroupe 40 associations dont parmi elles de nouvelles issues d'entreprises qui ferment pour cause de délocalisations (les ex-Moulinex, les ex-Métaleurop, les ex-Mac-cormick...). La plupart de nos associations sont dotées chacune d'un lieu d'accueil dénommée MCP&CS - animés par 700 bénévoles et près de 100 salariés.

- 6000 personnes adhérent / On dénombre plus de 100000 passages de demandeurs d'emploi par an dans nos associations

Les Clés de la réussite de notre action sont au nombre de trois

- **Une présence permanente et au plus près du terrain.** Chaque jour nous prenons le pouls des difficultés rencontrées. Chaque jour nous essayons de trouver des solutions.

- **Une Synergie dans l'action entre les acteurs :** des demandeurs d'emploi et des citoyens solidaires : une dynamique constructive entre ceux qui ont besoin d'appui et ceux qui souhaitent les soutenir se solidariser avec eux

- **la synergie entre les actions conduites :**

A - l'accueil convivial, des relations d'égal à égal / les services et ateliers pour favoriser l'accès à l'emploi et la formation, la valorisation des talents de tous par les échanges de savoir et de savoir faire

B - la Défense des Droits individuelle et collective (tout particulièrement nous accompagnons les personnes notamment face aux administrations du Service public de l'emploi, aux Assedic, (nous constatons par exemple les nombreuses RADIATIONS abusives !)

C - Création d'activités d'économie solidaire (récupération et traitement de déchets) création via d'autres structures de plus de 600 emplois.

Nos associations remplissent aussi une fonction de service public.

E. Pieru sociologue au CNRS le confirme dans une note introductive d'un travail qu'il conduit actuellement sur notre mouvement . Je le cite :

“Les populations les plus précaires sont très souvent orientées vers les Maisons de chômeurs par le Service Public de l'Emploi (SPE), et notamment l'ANPE, qui se déclarent souvent incapables de gérer des situations individuelles qui leur apparaissent autant “sociales” que “professionnelles”. Les maisons de chômeurs fonctionnent bien souvent comme une sorte de “dernier guichet” vers lequel affluent des demandes nécessairement complexes à “traiter”.

(sur la question du “dernier guichet”, l'affaire dite “des recalculés” est à cet égard exemplaire).

Localement notre action est jugée essentielle.

Parce que le chômage est une vraie violence, source de solitude, qui déstabilise et où naissent des incertitudes considérables où la confiance qu'on a en soi peut très vite dégringolée relayée par la défiance des autres

Dans nos lieux d'accueil, nous prenons le contre-pied de cela. Ils sont un lieu d'écoute de considération de ressourcement où nous favorisons une combativité positive et constructive.

C'est un sas vers une activité sociale et professionnelle.

II - Notre intervention dans ce colloque :

Nous voulons mettre en évidence un manque de reconnaissance de la réalité à trois niveaux :

Concernant la réalité de chômage : nous pointons des difficultés à voir la réalité en face

Les chiffres mensuels se veulent donner une information objective. En fait, ils donnent une information

.../...

Introduction de Jean-François Yon (suite)

complètement tronquée sur la réalité du chômage et de la précarité. Ils ne répondent pas à la question qui est la seule intéressante : **combien de personnes-familles n'arrivent pas à vivre décemment de leur travail en France ?** Ces chiffres en particulier se refusent à reconnaître le travail précaire, le chômage à temps partiel qui ne permet pas de développer un vrai projet de vie. Ce n'est donc pas 2,2 millions de personnes qui ne vivent pas décemment de leur travail mais plus du double.

Exemple des ex-Moulinex : la préfecture affirme que 97% des personnes ont retrouvé un emploi. Les responsables de notre association donne une vision totalement différente. Plus de 200 femmes sont en grosses difficultés et de nombreuses occupent des petits boulots.

Concernant les chômeurs :

On ne les reconnaît pas en tant que citoyens dans leur globalité. On ne tient pas trop à voir, à parler de cette période qui peut être courte mais qui parfois malheureusement dure longtemps. Se faisant on sous-estime les problèmes spécifiques considérables que rencontrent pourtant les personnes au chômage ou en emploi précaire: ceux de la déstabilisation psychologique provoqués par le chômage, les problèmes de revenu, de logement, de la santé, des déplacements, des difficultés pour assumer les frais liés à l'éducation des enfants...

Concernant les organisations comme le MNCP

- Nos détracteurs nous reprochent de **favoriser un enfermement des personnes dans une situation de chômage**.- demeure une suspicion permanente inacceptable.

- **D'autres affirment que c'est aux organisations syndicales d'assurer la défense des chômeurs et précaires**. Nous ne nions pas leur action dans ce domaine, il est aisé toutefois de constater que de nombreux chômeurs choisissent de venir dans nos organisations y trouvant une approche différente où la dimension syndicale est présente mais avec une approche beaucoup plus globale

- Comme de nombreux chômeurs, **nos associations**

locales sont maintenues en situation de survie à cause d'un mode de financement trop faible et précaire. Chaque année, tout le travail accompli est menacé. Nos salariés, dont beaucoup ont de fortes compétences, sont toujours en emplois précaires.

Il est indispensable que cette situation change, que cesse ce manque de reconnaissance.

Il nous apparaît fondamental pour cela que les personnes sans emploi ou avec un emploi précaire puissent exister en tant que citoyen à part entière, puissent s'organiser au travers des organisations qu'elles se sont données comme le font d'autres catégories socioprofessionnelles.

Les personnes au chômage et en précarité ont le droit de se défendre dans la globalité de leur situation.

Le colloque va commencer par cette prise de paroles de sans emploi, salariés précaires et de responsables d'associations.

- **Une expression de ressentis, de souffrances, de difficultés, d'interpellations mais dans le cadre d'une démarche citoyenne d'accès aux droits fondamentaux**

- Cela marque notre volonté d'être enfin entendus, consultés pas exceptionnellement mais régulièrement avec pour objectif de participer à l'amélioration des services rendus aux sans emplois, et de participer à la mise en place de politiques plus justes et plus efficaces dans les domaines de la formation, de l'emploi et de l'indemnisation .

Notre approche et nos convictions sont largement différentes d'un certain nombre de nos interlocuteurs présents aujourd'hui. Pour nous cela justifie d'autant plus le renforcement du dialogue.

Cette rencontre est une première, elle doit marquer, nous l'espérons, le début d'une ouverture de la démocratie sociale aux organisations de chômeurs et celles qui les aident.

Elle est organisée avec votre participation, membres de nos associations, nos invités dans la salle et nos invités-intervenants. Elle va contribuer, j'espère, à ouvrir une voie nouvelle.